



ANIMATEUR ENFANCE-JEUNESSE H/F

VILLE DE SANDILLON | TITULAIRE, CONTRACTUEL

Cadre d'emploi : adjoint d'animation

Pour mener à bien ses missions d'animation, le pôle jeunesse de la commune de Sandillon nécessite un renfort de son équipe sur les temps périscolaires, pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire, et sur les temps extrascolaires.

Missions

- Accueil et encadrement des enfants sur les temps périscolaires (matins et/ou soirs), extrascolaires (mercredis et vacances scolaires) et la pause méridienne en veillant à leur sécurité physique et affective
- Animation en intérieur ou en extérieur en respectant le rythme de l'enfant selon son âge
- Anticipation et gestion des conflits entre enfants
- Transmission des informations au responsable de service et liaison entre les enseignants et les parents
- Participation aux réunions de service et aux temps de préparation
- Bonne utilisation et rangement des locaux et du matériel

Profil requis

- BAFA - CAP Petite enfance ou BAPAAAT
- Expérience souhaitée dans un poste similaire
- PSC1 souhaité

Compétences professionnelles et techniques

- Connaissance des normes d'hygiène et de sécurité en matière d'accueil des enfants
- Connaissance des techniques d'animation et d'encadrement
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre les activités du centre de loisirs en fonction des besoins et des caractéristiques des enfants accueillis
- Capacité à encadrer des activités de loisirs, à faire découvrir et pratiquer des disciplines variées

Savoir-être

- Excellent relationnel, capacité d'écoute et de patience auprès des enfants
- Discrétion professionnelle
- Ponctualité, rigueur
- Dynamisme, imagination et créativité
- Esprit d'équipe, capacités d'adaptation et prise d'initiative tout en respectant les procédures
- Sens du service public

Conditions, temps de travail

Poste à temps non-complet annualisé, 28h hebdomadaire

Travail en équipe, horaires fractionnés, amplitude variable selon les nécessités du service

Rémunération : condition statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS

Poste à pourvoir dès que possible.